

www.mairie-came.fr

Journal  
d'informations  
communales

AVRIL  
2015

# Lou Couralin

N°40

L o C o r a l i n

## le mot d'Humour

Avez-vous entendu parler de "l'obsolescence programmée" ? Elle se définit par : tout stratagème par lequel la durée de vie d'un bien est volontairement limitée dès sa conception. Ceci, bien entendu, pour continuer à faire vivre le marché. Déjà en 1924, les grands fabricants de lampes à incandescence Osram, Philips, Général électrique... s'étaient accordés pour limiter la durée de vie des ampoules à 1000 heures. Cette entente-oligopole avait pris le nom de "cartel Phoebus". Le Sénat vient d'adopter une proposition de loi qui rendrait tout coupable d'une telle infraction passible d'une peine maximum de deux ans de prison et de 300000 euros d'amende. Justement, lorsque l'on sait que l'âge moyen des sénateurs approche les 70 ans, qu'une grande partie d'entre eux a une durée de vie électorale illimitée, pourquoi ne pas les inciter à déposer une proposition de loi IMPOSANT cette fois l'obsolescence programmée... des élus ? Les mêmes sanctions s'imposeraient pour qui outrepasserait cette loi. Leur durée de vie politique serait identique à celle des nouvelles lampes : 50000 heures ! Calculez vous même : cela fait environ 6 ans, précisément la durée d'un mandat. Intéressant, non ?

Cordialement. YB

## Élections départementales, du nouveau... des nouvelles !



### 2015 DÉPARTEMENTALES

Bien que s'étant déroulée dans une relative indifférence, cette élection devrait marquer des modifications très sensibles dans la gouvernance départementale. Les vieux cantons ont disparu. Nous étions familiarisés à leur configuration et "notre" conseiller, alors général, était l'interlocuteur politique de proximité, tout de suite après le maire. Les grands cantons, désormais établis, causent une réelle rupture avec cette relation. Nous avons élus et nous élirons dorénavant, des gestionnaires départementaux, issus de larges territoires dont la configuration échappe au citoyen local.

Avons-nous intégré que, sur le territoire de 52 communes dans lequel nous sommes désormais, nous étions dans le même scrutin que les citoyens de Suhescun, de Mendionde ou d'Ibarolle ?

L'autre élément significatif est la présence de 50% de femmes au Parlement de Navarre, dont beaucoup de nouvelles élues. A égalité de nombre parfaite avec leurs collègues masculins, leur rôle ne pourra pas se limiter à de la représentation discrète, voire soumise. S'il en était ainsi, c'est tout l'intérêt de la loi sur la parité qui s'en trouverait atteint.

Jean-Jacques Lasserre, confortablement élu sur notre nouveau grand canton, a retrouvé la présidence départementale. Il l'avait exercée avant la parenthèse socialiste du dernier mandat menée par Jo Labazée. Déjà sénateur, sa volonté résolue de rester un élu de proximité sera soumise cette fois à de nouvelles contraintes.

### Sommaire

Edito .....	Page 1
Au Conseil Municipal .....	Page 2
État Civil, Informations diverses .....	Page 3
Les écoles .....	Page 4/5
Faisons Connaissance avec / Libre propos ...	Page 5
Lous Hardits / Lou Couralin y était.....	Page 7
Xarnegu Eguna / Association .....	Page 8

#### Rédaction

La Commission culturelle

#### Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

#### Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

La Commission Culturelle

## ■ **Au Conseil Municipal**

### **EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quinze, le 06 Janvier à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, ESPEL, LAFAURIE, SERRECOUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, COYOS, LAPOUBLE.

Excusée : LAGOURGUE

Pouvoir : Karine LAGOURGUE à BERLAN Simone

Secrétaire : Vincent POMMIES

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 02 DECEMBRE 2014**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **■ DÉLIBÉRATION AUTORISANT M. LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL INTERCOMMUNAL**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que suite à la mise en place des TAP en septembre 2014, la Communauté de Communes du Pays de Bidache met à disposition des Communes du personnel. Il est nécessaire d'établir une convention entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Bidache.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**AUTORISE** Mr le Maire à signer la convention de mise à disposition avec la Communauté de Communes du Pays de Bidache.

### **■ QUESTIONS DIVERSES**

- Le cumul des de l'ancienne mairie est à changer pour un montant de 645,70€ ht ;

- L'appartement de l'école du Bosc est reloué ;

- SAUR : Le deuxième acompte de la redevance perçue sur le prix de l'eau des logements raccordés à l'assainissement collectif doit être versé.

- Une demande d'une couturière a été faite pour le prêt d'une salle communale un samedi par mois de 10h00 à 12h00. La commune ne disposant de salle disponible pouvant répondre à cette demande, le conseil municipal propose une location du foyer le mercredi après-midi au tarif de dix Euros les deux heures.

- L'association du Val d'Adour Maritime à Urt a effectué une demande de subvention. Cette demande sera étudiée par la commission culturelle.

- Élagages : Christophe DUHALDE présente les tarifs.

1<sup>ère</sup> proposition : Lamier : 640 € par jour, Nacelle : 820 € par jour.

2<sup>ème</sup> proposition : Lamier : 62,50 € de l'heure.

Avant d'engager les travaux, il est décidé de recenser et de sensibiliser les propriétaires concernés.

- Demande de permis de construire pour une salle de gavage par EARL LARRAN : Un avis favorable est émis.

- Une employée de l'école Notre Dame faisant valoir ses droits de départ à la retraite à compter du 28 Février prochain, il va falloir la remplacer. Le poste de 30 heures hebdomadaires est pris en charge à hauteur de 26 heures par la commune. Le conseil municipal décide de pourvoir le poste par une personne diplômée, et/ou ayant de l'expérience dans un poste similaire.

- Jean Marc LAFAURIE signale que la route de la Ferrerie, était gelée en permanence durant la dernière semaine de décembre. Il faudra prévoir une solution si cela se renouvelle.

Il signale également que suite aux inondations de Juillet dernier, les fossés devront être curés.

- Simone BERLAN suggère qu'une réunion de programmation budgétaire devrait être organisée afin de planifier nos projets sur l'année 2015. Cette réunion sera organisée en présence du trésorier.

- Vincent POMMIES présente un devis pour équiper la salle des fêtes d'une sono d'un montant de 1867 Euros H.T. Elle pourra également être déplacée sur d'autres sites, mise à disposition des associations, ou louée à des privés lors de locations de salles. L'achat est validé par le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé,  
monsieur le Maire lève la séance à 22h48.

### **EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quinze, le 03 février à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, ESPEL, LAFAURIE, SERRECOUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, COYOS, LAPOUBLE, LAGOURGUE.

Secrétaire : Mathieu BOISSELIER

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 06 JANVIER 2015**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **■ DÉLIBÉRATION AUTORISANT M. LE MAIRE À DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA SALLE DE RESTAURATION SCOLAIRE.**

Monsieur le Maire expose le projet de la salle de restauration scolaire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**AUTORISE** Mr le Maire à déposer un permis de construire pour la salle de restauration scolaire avec bardage type « TRESPA »

### **■ DÉLIBÉRATION AUTORISANT M. LE MAIRE À DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR L'AMÉLIORATION DU GROUPE SCOLAIRE**

Mr le Maire indique qu'il a la possibilité de demander une subvention DETR 2015.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**AUTORISE** Mr le Maire à déposer une demande de subvention DETR 2015 pour l'amélioration du groupement scolaire.

### **■ DÉLIBÉRATION SDEPA - Extension EARL HARRIAK**

Mr le Maire indique qu'il a demandé au SDEPA de procéder à l'étude des travaux concernant l'extension de l'EARL HARRIAK.

Le montant des travaux s'élève à 12.176,44 € TTC dont 80 % sont pris en charge par le SDEPA.

Il reste à la charge de la commune 1.955,34 € TTC + 444,40 € TTC de frais de gestion.

M. le Maire nous informe que le restant dû est à la charge du propriétaire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, 1 contre, 14 pour

**DÉCIDE** de procéder aux travaux,

**APPROUVE** le montant des travaux et le plan de financement sous réserve que le restant du soit effectivement à la charge du propriétaire.

### **■ REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

M. ESPEL nous fait le compte rendu d'une réunion qu'il a eu avec le syndicat ADOUR URSUIA, suite à leur passage en 2013 sur la commune, afin de vérifier les installations d'assainissement non collectif.

Sur l'ensemble de la commune 20 maisons n'ont pas pu être visitées suite à l'impossibilité d'avoir un rendez-vous avec les propriétaires.

Sur les installations visitées 24 % sont aux normes en vigueur, 47 % sont non conformes mais sans risque sanitaire ou environnemental et 29 % sont non conformes avec un impact sanitaire ou environnemental.

31 maisons ont reçu un courrier étant éligibles à un système d'aide pour remettre en état leur installation.

Le Syndicat ADOUR URSUIA a décidé d'appliquer des pénalités financières prévues par l'Art 17 de leur statut à partir du 01 janvier 2016. Il s'agit pour les installations non conformes avec impact sanitaire ou environnemental d'un doublement de la taxe annuelle.

### ■ DÉLIBÉRATION SONORISATION

Suite à l'achat du matériel de sonorisation M. le Maire nous propose d'étudier les possibilités offertes pour la location de ce matériel.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,*

**•DÉCIDE** de nommer M. LAFAURIE responsable des avants et après location. De fixer la location à 60€ TTC par jour, accompagné d'un chèque de caution de 500 €.

### ■ EXTENSION BATIMENT AGRICOLE

M. le Maire présente le projet d'une extension d'un bâtiment agricole.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**•DONNE UN AVIS FAVORABLE** au projet d'extension.

### ■ QUESTIONS DIVERSES

- Une étude a été réalisée sur la sécurisation de la route départementale 48 et celle des 5 cantons. Elle préconise une mise en place « d'écluse » pour réduire la vitesse des véhicules. Une écluse est un rétrécissement de la chaussée à 3,50m sur une trentaine de mètre. L'étude préconise également la création d'un « plateau » au niveau du carrefour très accidentogène des 5 cantons.

Le coût est d'environ 6.000 € HT par écluse et environ 25.000 € HT pour le plateau. Une rencontre rapide est prévue avec la DDE et la CG64 afin d'étudier les moyens de subventions de ces ouvrages.

- **SDEPA** : une étude a été réalisée avant la fin de l'année 2014 portant sur l'éclairage public. Ayant réalisé cette étude en temps et en heure le SDEPA offre un bonus de 10 % de subvention, et prendrait à sa charge entre 40 et 60 % du coût du remplacement.

- **Fibre Optique** : Nous sommes toujours dans l'attente des décrets autorisant la création d'un syndicat qui lancerait le projet fibre optique.

- Suite à une demande lors de la réunion des associations, la demande d'un devis pour l'équipement de la salle des fêtes et du foyer d'une antenne de réception de la TV va être réalisée.

*L'ordre du jour étant épuisé,  
monsieur le Maire lève la séance à 23h17.*

## ■ État Civil

### ■ NAISSANCE

Le 22 février 2015 est née à Bayonne, *Lucilia DIAS*, fille de David DIAS et de Cindy BERTHEAU domiciliés chemin Bignaou, quartier Prigailla.

*Félicitations aux heureux parents.*

### ■ DÉCÈS

Le 19 février 2015, est décédé à Bayonne, *Jean-Claude SAUBOT*, domicilié maison Hayet.

Le 26 février 2015, est décédé à Tarbes, *Joseph SAINT-JEAN*, domicilié maison Descandes.

Le 7 mars 2015, est décédée à Urt, *Marie-José Bacqué*, domiciliée maison Massounot.

Le 25 mars 2015, est décédé en son domicile, maison Hayo, *Marcel Cailleba*

*Nous adressons à leurs familles nos très sincères condoléances.*

### ■ REMERCIEMENTS

Très touchés par les marques de sympathie et d'affection lors des décès de Jean-Claude SAUBOT et de Marie CLAVERIE, Evelynne SAUBOT et ses enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, dans ces douloureux moments.

## ■ Informations communales

### ■ RECENSEMENT MILITAIRE 2<sup>ème</sup> PÉRIODE 2015 (Rappel)

Les jeunes nés en avril, mai et juin 1999 doivent venir se faire recenser à la mairie.

### ■ LOCATIONS FOYER ET SALLE DES FÊTES

Lors de sa séance du Mercredi 08 Avril, le conseil municipal a décidé que les paiements pour les locations du foyer et de la salle des fêtes se feraient dorénavant directement au secrétariat de mairie au moment du retrait des clefs.

## ■ Informations diverses

### ■ ASSOCIATION LOU CASSADOU

L'Assemblée générale se tiendra le vendredi 12 juin 2015 à 20h30 à la salle de la mairie. Approbation des comptes, renouvellement du tiers sortant.

### ■ EMPLOI - RECHERCHE PERSONNEL

Tribunes 64 recherche 1 ou 2 personnes sur la période de Septembre à Juin pour réaliser quelques heures de montage de gradins. Pour tous renseignements, contacter Hubert LATAILLADE au 06 84 09 19 71.

## ■ Vie locale



*Partageons la route...*

Nous avons constaté que le nombre de personnes détenant des chevaux est de plus en plus important sur la commune, c'est pourquoi il nous a semblé important de vous rappeler quelques règles concernant la circulation des animaux, afin de faciliter la cohabitation avec les usagers de la route.

Le cheval monté est assimilé à un véhicule, sans moteur et non soumis à immatriculation, tout comme le cycliste. Il doit donc se conformer à toutes les dispositions du code de la route, et être considéré comme tel par les automobilistes.

### ■ Règles qui s'appliquent aux cavaliers :

- L'article R412-44 du code de la route, précise que tout cheval, isolé ou en groupe (*au même titre qu'un chien*), doit avoir un conducteur et ne doit pas être laissé en liberté sur la voie publique, sous peine d'amende.
- Les routes nationales, départementales ou communales peuvent être empruntées par les cavaliers sauf indication matérialisée.
- En marche normale, tout conducteur doit maintenir ses animaux près du bord droit de la chaussée, autant que lui permet l'état ou le profil de celle-ci.
- Lorsque le cavalier mène son cheval en main, l'ensemble est alors considéré comme piéton. Le meneur doit alors se placer entre son cheval et la circulation.
- Les groupes sont obligatoirement accompagnés par un responsable de plus de 21 ans. Le chef de groupe est autorisé à arrêter la circulation automobile aux carrefours sans feux de signalisation au moyen d'un signal disque C3 pour faciliter le passage du groupe.

### ■ Règles qui s'appliquent aux automobilistes

- Le point 11 de l'article R413-17 du code de la route précise que le conducteur doit ralentir lors du croisement ou du dépassement d'animaux sous peine d'amende.
- Le conducteur doit avertir l'usager qu'il souhaite le dépasser, mais il est interdit de faire ronfler son moteur ou d'utiliser son avertisseur sonore qui pourrait effrayer les animaux.
- Le conducteur est tenu de se déporter suffisamment, et de respecter les distances de sécurité pour ne pas risquer de heurter l'usager : 1 mètre minimum en agglomération, 1,50 mètre minimum hors agglomération.

*Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte ce simple rappel de la législation du code de la route. Merci.*

## ■ Les Écoles

### ÉCOLE PUBLIQUE



#### En TAP avec NAFISA....

ou Temps d'Activités Périscolaire

Les enfants ont réalisé de magnifiques panneaux colorés en TAP annonçant le Vide-Grenier de l'école.

Ils se trouvent actuellement aux entrées du village.

Félicitations aux enfants pour leur création et leur imagination et un grand merci à Nafisa et Gaëlle, animatrices de TAP pour leur accompagnement.

#### La visite d'une artiste chez les CE

Le vendredi 3 avril, nous avons eu la visite de Muji.

Muji vient de Chine. Elle est restauratrice de mosaïque. Elle est en France, en ce moment, pour restaurer une œuvre de Zao Wu Ki appelée Fonds Aquatiques. Elle nous a expliqué et montré comment tailler des carreaux de mosaïque appelés des tesselles.

Nous avons eu besoin de ses conseils parce que nous allons décorer la maquette de notre école rêvée avec de la mosaïque à la manière de Niki de Saint Phalle.

Texte écrit collectivement par les élèves.

#### Sortie au parc animalier

Nourrir des marmottes, toucher du poil d'ours, marcher au milieu des oiseaux, observer des loups...

Un programme chargé pour les élèves de la classe de Ce1 Ce2, le vendredi 10 avril, au parc animalier des Pyrénées.

Une journée au grand air pour tester et compléter leurs connaissances sur le loup, ce super prédateur si craint et pourtant si important dans la chaîne alimentaire.



#### Un concert qui déménage

Vendredi matin 17 avril, nous sommes allés voir un concert de Salsa à Bidache. Le groupe Sabronson de Bayonne s'est produit à notre grand plaisir. Cette musique issue de Cuba très rythmée nous donnait envie de danser. Si vous voulez le rencontrer il passera le premier mai dans le cadre du festival Xarnegu Eguna. Allez y, vous ne serez pas déçus.



#### Jeux de mathématiques à Bidache

Jeudi 19 mars, nous avons été à l'école de Bidache apprendre à jouer à des jeux de société.

Il y avait "Bus stop" et "Balade en bateau", il fallait faire : soit monter des passagers, soit les faire descendre du moyen de transport, et à la fin le gagnant était celui qui avait le plus de passagers.

"L'île aux chiffres" : il fallait se déplacer sur une piste et remporter quatre diamants aux couleurs du chemin.

"Happy farm" "Idekia circus" : il fallait échanger des personnages pour gagner un tracteur

"Les noisettes" : il fallait gagner ou perdre des noisettes en fonction des cartes tirées, le gagnant était celui qui avait le plus de noisettes

"Hali-Gali" : il fallait taper sur la sonnette quand il y avait 5 dessins identiques et remporter les cartes

"Le clown farceur" et "le verger" : il fallait avoir le plus de fruits dans le panier avant que le puzzle du milieu soit terminé.

Le midi, on a pique-niqué sous le préau de l'école et on a joué dans la cour de récréation.

Cette journée nous a beaucoup plu, nous avons joué à 5 jeux en tout dans la journée.



#### Spectacle « Au pays des Grenouilles »

Jeudi 9 avril les maternelles et les CPs ont assisté au spectacle musical donné par les Jeunesses Musicales Françaises à Boucau : Lulu, la petite grenouille, vivait toute seule au fond d'une fontaine où elle s'ennuyait terriblement. Un jour, un moustique vint lui annoncer l'existence du pays des grenouilles. Folle de joie, de bond en bond et de rencontre en rencontre, elle partit à la recherche de ce merveilleux pays...



#### Séance de théâtre chez les petits

Le vendredi 13 mars à 18H30, les enfants de Moyenne section ont invité leurs parents et ont donné une petite représentation de l'album «Les trois ours» et de «Roule Galette». Ensuite ils ont pu présenter l'album qu'ils ont écrit à l'aide de photos prises lors des moments de vie de la classe. Il s'intitule : «Roule galette à l'école de Came». L'album est maintenant en ligne sur le site internet de l'école.



#### Carnaval

Il a eu lieu le vendredi 6 mars, la cour de l'école était belle à voir avec une centaine d'enfants vêtus de déguisements aussi beaux les uns que les autres. Après le jugement de San Pançard qui fut bien entendu condamné, parents et enfants se sont retrouvés autour d'un grand goûter.

Ce fut une belle journée pour fêter la venue du printemps.

#### Notre matinée mensuelle au collège

Dans le cadre du projet «Liaison CM2 / 6<sup>ème</sup>» nous avons passé notre troisième matinée au collège. Cette fois-ci, nous avons fait des expériences en salle de chimie avec Mme Camiade, professeur au collège. Maintenant nous connaissons bien le collège ainsi que les professeurs, l'an prochain nous serons beaucoup moins stressés de découvrir notre nouvel établissement.



## Les futurs sixièmes quittent l'école

Cette année nous sommes 16 à quitter l'école pour aller au collège. C'est une nouvelle vie de collégien qui commence. Le cœur un peu serré de partir de notre chère école primaire mais nous n'avons pas le choix, nous reviendrons régulièrement pour donner de nos nouvelles.

*Bonne chance à tous.*

**Les CM2 :** Clara, Wendy, Carla, Tiffani, Océane, Ema, Violette, Ethan, Joaquim, Oïhan, Lucas, Nicolas, Anton, Indi, Sylvain et Léo.



## Prêts pour la grande boucle

En ce moment en sport nous préparons une sortie vélo, tous les vendredis nous nous entraînons en observant les consignes de sécurité, nous franchissons des parcours pour nous familiariser avec notre bicyclette. Fin juin nous ferons une sortie scolaire, grandeur nature, ainsi nous verrons si nous sommes aptes à avoir notre brevet de cycliste.



## Le vélo au cycle 2

Depuis plusieurs semaines et avec Pascal notre intervenant sportif, les élèves du CP et du CE1 ont appris à se déplacer de façon adaptée sur leur bicyclette et à maîtriser leur engin tout en tenant compte des autres.

A la fin du cycle, presque tous sont maintenant capables de :

- Préparer sa pédale et démarrer avec une trajectoire rectiligne.
  - Passer dans l'entonnoir et enchaîner un slalom entre les lignes.
  - Rouler droit en lâchant la main gauche pour toucher un objet suspendu.
  - Effectuer un tour complet du giratoire par la droite.
  - Traverser une zone de terrain accidenté sans mettre le pied au sol ou sortir de la zone.
  - S'arrêter roue avant dans la zone et poser le pied droit.
- Les voilà maintenant prêts à s'aventurer pour une sortie de groupe.



## L'atelier jardin

Le printemps arrive et avec lui l'envie de jardiner. La terre a été remuée pendant le week-end par Denis Pétrissans et les premières plantations ont été effectuées. Chacun a apporté des plants ou des graines et notre jardin a pris forme. Grands et petits ont eu un plaisir immense à bêcher, biner, et planter. Reste à présent à espérer que le temps permettra que toutes ces plantations prennent racines !

Sur trois grandes parcelles, on peut trouver des fruitiers (*framboisiers, fraisiers*), des légumes (*radis, pommes de terre, salades, oignons, choux, citrouille...*), des aromatiques (*verveine, menthe, thym, basilic...*), des fleurs de papillons pour décorer le tour de notre jardin. Espérons que l'ardeur de l'entretien sera aussi forte que celle de planter !



## Lo printemps de L'Arribèra

Jeudi 15 avril, les enfants des cycles 1 et 2, ont participé à la journée scolaire proposée par « Lo printemps de L'Arribèra ». Une organisation sans faille nous a permis de passer une excellente journée, et de découvrir des instruments de musique : la vielle à roue, le tambourin à cordes, différentes percussions. Un luthier nous a expliqué la fabrication du tambourin et de la flûte. Bil ta Garbi nous a fait jouer à trier des objets à recycler. Nous avons assisté au spectacle conté et chanté par le groupe de filles : Cocanha.

*La journée s'est clôturée par un goûter et un bal.*

*A l'année prochaine !*



## Vente de Gâteaux - Apéritif - Tirage de la Bourriche

### Le Dimanche 10 Mai, après la messe,

- l'APE organise une vente de gâteaux devant le foyer, gâteaux confectionnés par les familles mais aussi des petits gâteaux pâtisseries.
- Nous vous invitons à l'apéritif offert par l'APE au foyer. A cette occasion, nous procéderons au tirage de la bourriche.

### Vide-Grenier

#### Le printemps est arrivé, et le Vide-Grenier s'organise....

Vous devez vous débarrasser d'habits trop petits ou trouver l'objet de votre collection ?

L'APE vous donne rendez-vous le **DIMANCHE 24 MAI 2015**, à son **21<sup>ème</sup> Vide-Grenier, de 9H à 18H.**

Pour 3 mètres achetés, vous avez 1 mètre offert !!

Si vous souhaitez réserver un emplacement, contactez-nous dès maintenant auprès de **Sophie au 07 86 95 41 51** ou de **Séverine 06 63 00 05 52.**

Avec restauration sur place, les parents d'élèves seront heureux de vous accueillir pour vous servir de bonnes assiettes de grillades, des sandwiches et des crêpes.

## ÉCOLE NOTRE-DAME

### Spectacle du magicien d'Oz

Vendredi 10 avril, les élèves de l'école Notre Dame de Came ont séduit un public nombreux en reprenant le célèbre roman de Baum, Le Magicien d'OZ.

Avec beaucoup de volonté et un grand sérieux, nos élèves ont mémorisé le texte conséquent, se sont mis dans la peau des célèbres personnages : Dorothee, l'homme de fer-blanc, l'épouvantail..., ont créé les décors, chanté les non moins célèbres chansons : «Over the Rainbow, Vert, c'est vert...»

*(sous la direction de notre intervenante en musique Bénédicte), dynamisé cette version et donné un spectacle qui restera dans les mémoires de chaque famille.*

*Bravo à tous petits et grands, et rendez-vous pris pour l'an prochain !*



## VENTE DE GÂTEAUX

*L'école Notre-Dame organise une vente de gâteaux :*

- Le **MERCREDI 13 MAI 2015** à l'occasion de la messe à Biscay
- Le **JEUDI 14 MAI 2015** à l'occasion de la messe à Bidache

### Merci à tous !

Cette année, c'est avec le beau temps et la bonne humeur que vous étiez au rendez-vous pour notre traditionnelle croupionnade.

*Merci à tous pour votre fidélité !*

## ■ **Libres propos**

### **CAME : GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS**



*Les consignes avant le départ*

Il y a trop de mots ou d'adjectifs qui existent, pour caractériser cette journée du 21 mars, inédite dans notre commune. Journée citoyenne réussie dans tous les sens du terme et qui a pu voir le jour grâce à l'énergie et à la volonté d'un nouvel élu aux dernières élections municipales, Denis Pétrissans. Par amour de sa commune et sensible au mal

fait à notre Mère Nature, lors des dernières inondations, il a su mobiliser toutes les forces nécessaires à l'élaboration de son projet environnemental : nettoyer les bords de la Bidouze.

L'évidence était là, on ne pouvait pas laisser ce spectacle sous nos yeux sans rien faire. Il a donc eu l'idée d'un grand nettoyage, en faisant appel aux concitoyens. Après avoir obtenu l'autorisation de la municipalité, l'appui technique de Surf Rider Fondation et Billa Garbi, l'aide financière d'Intermarché Contact de Bidache, la machine s'est mise en route : publicité, recherche de moyens matériels, organisation de la journée... Toutes ces démarches ont été effectuées avec l'aide et le soutien de Céline Pétrissans et de Christine Serres Cousiné.

Techniquement, tout était prêt ; seule interrogation : combien de personnes se déplaceraient ? Certains s'étaient inscrits, mais qui viendrait vraiment ?

Belle surprise ce samedi 21 mars, 48 personnes sont là, prêtes à remplir les sacs poubelles et les remorques (*merci aux agriculteurs et à la commune*). Après le café et les petits gâteaux, voilà les volontaires partis le long de notre rivière ramasser les débris ; certains à pied, d'autres en bateaux, d'autres en tracteurs. Tout le monde s'est activé jusqu'à midi. Ensuite, après le discours de Mr Le Maire et de Denis, les travailleurs se sont reposés autour du buffet, offert par Intermarché Contact et par la Mairie.

14h : tout ce petit monde redémarre jusqu'à 17 h. A ce moment là, le pari était gagné, les abords de la Bidouze, sur le territoire de Came, depuis la limite d'Arancou en amont, jusqu'à Bidache en aval, avaient été ratissés.

Après avoir vidé et trié le contenu des remorques (*6 dans la journée*), tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter ; fatigué, mais heureux d'avoir passé une si belle journée.

Merci Denis d'avoir eu une idée aussi fédératrice.

*Christine SERRES-COUSINÉ*

### **MARCEL DE HAYOT**

Oui, il s'est fait la malle le Marcelot, très vite en une poignée de jours. Le Marcelot de Hayot ne faisait pas de bruit, coeur simple, âme simple, il a suivi son petit chemin de vie sans tapage ni fracas.

Nous avons connu le garçonnet, petit écolier besogneux rentrant tout de suite à la maison sans traîner la galoche sur la route avec les copains.

Lui, l'aîné n'a jamais ménagé ses forces dans la modeste ferme familiale pour le coup de main, le labeur quotidien.

Après une vie consacrée au travail, il coulait des jours heureux dans sa maison se contentant de peu et ne demandant pas grand chose à autrui.

Au bout du village, au quartier du Bosc, ses trois vaches, ses quelques poules, son coin de jardin occupaient sa vie de retraité et quand la solitude de l'hiver lui pesait il y avait toujours un voisin ou un vieux camarade d'enfance pour partager quelques moments de bonheur.

Quand le mal t'a frappé, après un séjour hospitalier, tu as voulu vite retourner chez toi, te réchauffer auprès d'un bon feu de bois, retrouver les murs de ta chère maison mais l'éternité t'a vite emporté.

Tu es parti, discrètement comme tu as vécu, Marcel, tellement discrètement que certains d'entre nous auraient bien aimé te visiter, parler de tout et de rien avec toi, le Marcelot de Hayot. Adishats Marcel !

*Daniel LABEYRIE*

## **Faisons connaissance avec...**



### **Rémi Labarrière**

**Bonjour Rémi, peux-tu te présenter s'il te plaît...**

Je m'appelle Rémi Labarrière, j'ai 12 ans, et je suis en catégorie « minime première année » au Peyrehorade Sport Cyclisme. Je pratique le vélo depuis 3 ans maintenant. Nous sommes une équipe de 7 coureurs. Il n'y a que des garçons cette année, mais l'équipe peut être mixte. Les filles participent aux mêmes courses que nous, mais en catégorie inférieure.

**Combien d'entraînements faites-vous en semaine, et comment se déroulent-ils ?**

Nous réalisons 3 entraînements par semaine. Une sortie longue le mercredi (1 h 40), une plus rythmée le samedi de 1 h, et enfin le lundi, ¾ d'heure de récupération, puisque les courses, ont lieu tous les dimanches.

Nous avons réalisé un stage de 3 jours à Aire sur Adour. Les matinées étaient consacrées au travail sur la piste, et les après-midi, nous roulions sur route.

A la fin de l'année, je devrais cumuler 7500 km.

**Comment se déroulent les entraînements ?**

Ils sont basés sur des exercices (*fractionnées, accélérations en côtes etc...*) et des jeux (*simulations d'attaques d'un coureur et les autres mènent la chasse etc...*).

**La saison des courses a démarré. Quels sont tes classements aujourd'hui.**

A chacune des courses, je me positionne entre la 8<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> place sur 50 à 60 participants, venant de toute l'Aquitaine. Etant en 1<sup>ère</sup> année de minime ce n'est pas trop mal, sachant que 3 coureurs (*1 d'Auch et 2 de Dax*) sont au-dessus du lot, mais ils sont en minime 2<sup>ème</sup> année donc ils ont au moins 1 an de plus que moi.

Le rythme est assez soutenu, puisque nous réalisons du 30 km/h de moyenne, sur une distance d'environ 30 km.

**C'est plutôt encourageant et un peu frustrant ! A quand le premier podium ?**

J'ai l'ambition d'un podium, j'espère qu'il arrivera avant la fin de la saison d'autant que je prends beaucoup de plaisir à rouler.

**Suis-tu les courses à la télé, et as-tu un coureur qui t'impressionne plus particulièrement ?**

Je regarde les courses, mais aujourd'hui, je n'ai pas de modèle particulier. Par contre je n'aime pas les pavés !!!!

*Merci Rémi de nous avoir accordé ce moment, et bonne route pour la suite.*

*Propos recueillis par J.F. Espel le 15 avril 2015.*

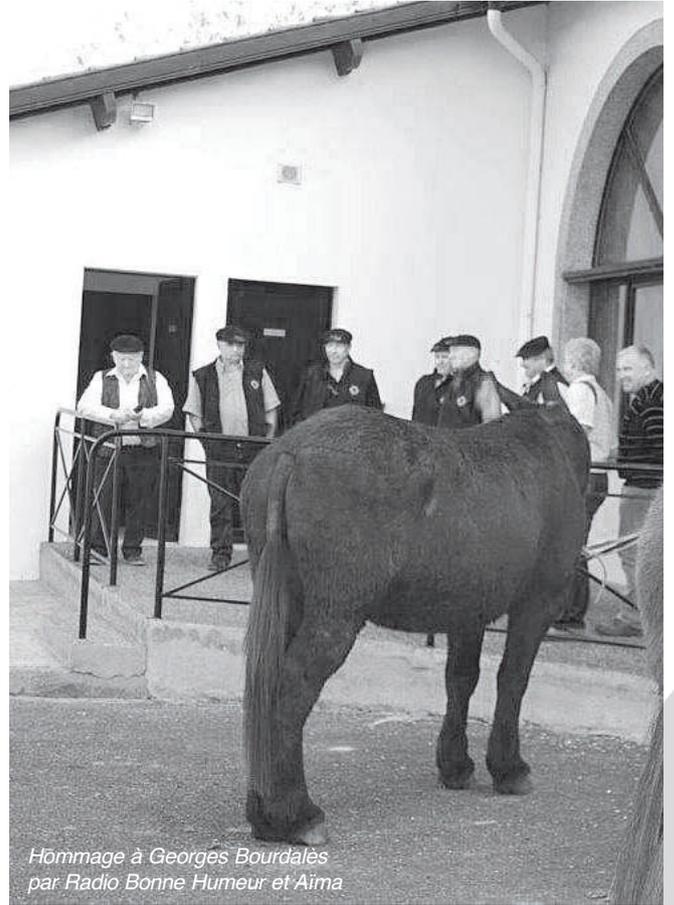
## ■ Lou Couralin y était pour vous



Réunion des Artisans



L'inauguration de la salle Georges Bourdalès...



Hommage à Georges Bourdalès  
par Radio Bonne Humeur et Aïma

## ■ Lous Hardits

### SPECTACLE MUSICAL

Le 28 Mars dernier, la batterie fanfare Lous Hardits organisait son spectacle musical annuel. 3 mois de répétitions intensives autant pour les sketches, les danses, l'organisation, la réalisation du décor mais surtout pour la mise en scène avec l'orchestre.

Tout cela pour parfaire à la réussite du spectacle.

Cette année, pas moins de 70 personnes sur les planches, entres les danseurs, les acteurs, les bénévoles, les Cantayres et les musiciens.

Et quel plaisir de se produire devant plus de 300 personnes enjouées !!

La représentation fût un grand succès notamment par la prestation Lous Cantayres / Lous Hardits qui ont su mettre en valeur leurs atouts artistiques «ensemble».

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, les danseurs, les acteurs, Lous Cantayres, pour leur participation et qui ont fait de ce spectacle un «SHOW» !!!

Nous vous donnons rendez vous à rameaux l'année prochaine pour un spectacle encore plus grand...

### CONCOURS RÉGIONAL

Nous participerons au concours régional de Batteries Fanfares organisé par l'Union Basque (Fédération Sportive et Culturelle de France) à Hasparren le dimanche 26 avril.

Nous concourrons dans la catégorie Promotion Nationale.

Cette journée est placée sous le signe de la bonne humeur, de la musique et des retrouvailles entre sociétés régionales.

Reste plus qu'à...



## ■ Les Associations

### CLUB ENTER NOUS

L'assemblée générale du club a eu lieu le **jeudi 26 février** au foyer. Après un moment de silence observé en mémoire de nos cinq adhérents défunts, écouté les rapports moraux et financiers, les 78 membres du club (*présents ou représentés*) ont voté à l'unanimité les nouveaux statuts du club avec la nouvelle appellation : Le Club (ENTER NOUS) est affilié à la fédération Départementale (GÉNÉRATIONS MOUVEMENT), elle-même affiliée à la fédération Nationale reconnue d'utilité publique avec ses 750 000 adhérents.

Si le club a perdu 5 de ses membres, 7 nouveaux se sont inscrits ce qui porte à 105 le nombre actuel du groupe.

#### Cinq membres du C.A. étaient à renouveler

Jean Damestoy, Jean Lenguin, A.M Maisonnave, Lucie Naharberrouet et Pierre Pédelaborde ont été réélus ainsi que Maryse Brune (*Andriou*) et Bernard Montéro élus en conformité avec les nouveaux statuts

*Nous tenons à remercier*

*Monsieur le Maire qui comme ses prédécesseurs nous autorise à faire toutes nos réunions au foyer.*

*Les chasseurs qui, encore une fois, nous ont fourni le chevreuil.*

*Les tricoteuses pour la layette et les couvertures destinées aux enfants démunis*

#### Intervention d'une déléguée de PRÉSENCE VERTE

Présentation des nouveaux appareils : leur fonctionnement, les tarifs, les aides financières, etc...

Les personnes isolées qui pourraient être intéressées peuvent s'adresser au club ou à la mairie.

Suite à cette Assemblée Générale le mardi 3 mars le bureau a été reconduit dans ses fonctions.

Soyez assurés que nous aurons à cœur de travailler à la bonne marche du club.

#### Sortie dans les Landes

Le **JEUDI 25 JUIN** le club organise une sortie dans les Landes au :

##### Moulin de Poyaller à Mugron

Le matin visite du moulin : fonctionnement etc ; le parc avec ses animaux : alpagas, cerfs blancs, etc

Repas, Visite du musée de la faïence à Samadet

Prix de la sortie : 42 €

**Prière de vous inscrire avant le 6 juin au 05 59 56 03 16**

*Pour le club J. Lenguin*

### LE COMITÉ DES FÊTES

Nous vous rappelons que cette année le Comité des fêtes organise le bal de mai le **SAMEDI 9 MAI 2015 à partir de 19h30**.

Au programme :

- **MOULES / FRITES À VOLONTÉ**
- Fromage, dessert, café, digestif

**Bal avec la sono IMPULSION !**

*En espérant vous voir nombreux,*

*Le Comité des Fêtes*

### XARNEGU EGUNA

Le Xarnegu Eguna se déroulera à Came pour une journée Gasconne le Jeudi 30 Avril. En voici le programme. Vous retrouverez L'intégralité du programme du Xarnegu eguna sur [www.mairiecame.fr](http://www.mairiecame.fr)

## SOIREE XARNEGU / XARNEGU GAUA / SERADA SHARNEGA

**18:00** CAME / AKAMARRE / CÂMER  
**GRATUIT DOHAIK A GRATIS**  
 AU Foyer de CAME  
 AKAMARREKO BILTODIAN / AU LARER DE CÂMER  
**Mémoire vivante / Peio Dibon / Franck Dolosor**

**PROJECTION-DEBAT**  
 PROIEKZIO-ESTABADA  
 PROIEKZIO-DEBATA  
**« Les gascons de Bayonne et du bas-adour »**  
 par Franck Dolosor  
 Projection du documentaire réalisé par Franck Dolosor, journaliste à EITB

CAME / AKAMARRE / CÂMER  
**21:00**  
 SALLE DES FÊTES DE CAME  
 AKAMARREKO BESTA GELAN / SALA DE LAS HESTAS  
 Xarnegu Eguna, Lagumekin, Chancères de St Pée de Lères, Batterie fanfare de Came

**5€**  
 +12ans

**-12ans**  
 GRATUIT DOHAIK A GRATIS

**MUTXIKO, SAUTS BEARNAIS ET BAL TRAD**  
**MUTXIKO, BIARNES JAUIZ ETA DANTZALDIA**  
**MUTXIKO, SAUTS BIARNES E BAL TRAD**

Ne vous inquiétez pas, la traduction basque et béarnaise des pas sera assurée pour ne pas se mélanger les pincesaux !

**20:00** CAME / AKAMARRE / CÂMER  
**POUR TOUS DEBIENZAI PER TOUS**  
 SALLE DES FÊTES DE CAME  
 AKAMARREKO BESTA GELAN / SALA DE LAS HESTAS  
**AIMA, les Cantayres de Came**  
 Soupe ou salade lettonne  
 Grillades / Frites  
 Dessert  
 Café + 1 boisson

**Animé par les Cantayres de Came**

Depuis 2004, le groupe **PILPIL** enrichit le répertoire traditionnel basque de ses compositions aux textes abordant l'actualité contemporaine du Pays Basque.

Au programme : des chansons traditionnelles, des créations, tant a capella qu'accompagnées de guitares, des textes nouveaux sur des airs anciens, des airs nouveaux sur des textes traditionnels, bref un vrai « melting-pot » d'interprétations.

**PILPIL TALDEA**



**REPAS**  
 APAIRUA / REPEISH  


**LA BRIGADA MENESTRERS**

Née d'influences très diverses, allant du jazz au rock, classique ou latino-américaine, sans oublier les musiques traditionnelles, la Brigada choisit de renouveler le répertoire à partir de ces influences dans le respect de toute tradition vivante qui sait s'ouvrir au monde pour continuer à faire vivre et enrichir la musique traditionnelle occitane de Gascogne.



### LES DATES À RETENIR

**30 Avril / Soirée Gasconne / Xarnegu Eguna / Salle Georges Bourdalès**

**1<sup>er</sup> Mai / Tournoi des écoles de rugby / Bardos**

**9 Mai / Repas Bal / Comité des fêtes**

**10 Mai / Vente de Gâteaux, Apéro, Bourriche / APE école publique**

**13 Mai / Vente de Gâteaux à Biscay / APE école Notre Dame**

**14 Mai / Vente de Gâteaux à Bidache / APE école Notre Dame**

**24 Mai / Vide grenier / APE école publique**

**12 Juin / AG Lou Cassadou**

**25 Juin / Sortie Landes / Club Enter Nous**

Lou Couralin

Lo Coralin

Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site [www.mairie-came.fr](http://www.mairie-came.fr). Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : [loucouralin@orange.fr](mailto:loucouralin@orange.fr). Lou Couralin N°41 sortira début juillet. Il couvrira les mois de **juillet et août**. Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **lundi 15 Juin**.